

Mémento 2019

DONNÉES STATISTIQUES ET ÉCONOMIQUES 2017

PRÉSENTATION GÉNÉRALE P 2

FRUITS & LÉGUMES P 4

PRODUITS LAITIERS P 5

VOLAILLES ET PALMIPÈDES P 6

VIANDES ET CHARCUTERIES P 7

VINS ET EAUX-DE-VIE P 8

PRODUITS DIVERS P 9

MÉTHODOLOGIE P 10



LES SIGNES OFFICIELS DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE (SIQO) EN NOUVELLE-AQUITAINE

Du fait de terroirs variés, les productions agricoles et alimentaires de Nouvelle-Aquitaine se caractérisent par leur grande diversité. Les produits sous signe de la qualité et de l'origine, qu'ils soient AOP, IGP, LR, STG ou bio, sont nombreux. Ils témoignent de la richesse du patrimoine régional, bénéficiant de critères de qualité exigeants et de savoir-faire transmis de génération en génération.

78 AOP/AOC

46 IGP

168 LR

1 STG

soit

293 SIQO



La règle appliquée pour sélectionner les produits qui ont été attribués à la région Nouvelle-Aquitaine est précisée en page 10.

Les estimations de volumes et de chiffres d'affaires sous SIQO sont issues d'extrapolations réalisées au regard des effectifs d'opérateurs habilités recensés en région, selon la méthodologie également présentée en page 10.

→ La région représente **25 %** du chiffre d'affaires national des produits sous SIQO hors vin (hors bio)

→ La région représente **36 %** du vin produit sous SIQO en France, y compris vins destinés à l'élabration de spiritueux (hors bio)

→ **94 %** du vin produit en Nouvelle-Aquitaine est commercialisé sous SIQO, y compris vin transformé en spiritueux (hors bio)

 
La Nouvelle-Aquitaine est au troisième rang national pour le nombre d'exploitations et les surfaces en bio en 2017



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Participation au financement
du CASDAR et de la Région
Nouvelle-Aquitaine



Cette publication a été
réalisée en partenariat entre
l'INAO, la Chambre régionale
d'agriculture Nouvelle-
Aquitaine et la DRAAF
Nouvelle-Aquitaine



AOP : Appellation d'Origine Protégée
AOC : Appellation d'Origine Contrôlée
IGP : Indication Géographique Protégée
LR : Label rouge
STG : Spécialité Traditionnelle Garantie

293 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



293 signes officiels de la qualité et de l'origine en Nouvelle-Aquitaine en 2017

Fruits et légumes

AOP fruits	2
IGP fruits	4
LR fruits	4
AOP légumes	1
IGP légumes	2
LR légumes	1
AOP épices	1

Viande charcuteries

AOP viandes	1
IGP viandes	12
LR viandes	32
AOC/AOP charcuterie	2
IGP charcuterie	1
LR charcuterie	21

Vins et eaux-de-vie

AOC/AOP viticoles	62
IGP viticoles	11
IG spiritueux	6

Produits laitiers

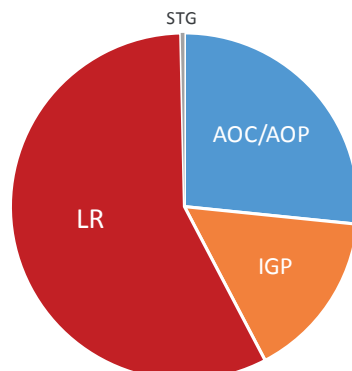
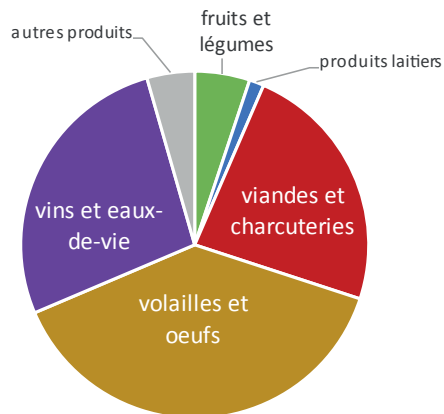
AOP fromages	2
IGP fromages	1
AOP beurre	1

Volailles et oeufs

IGP volailles	10
LR volailles	90
IGP palmipèdes	1
LR palmipèdes	7
LR oeufs	5

Autres produits

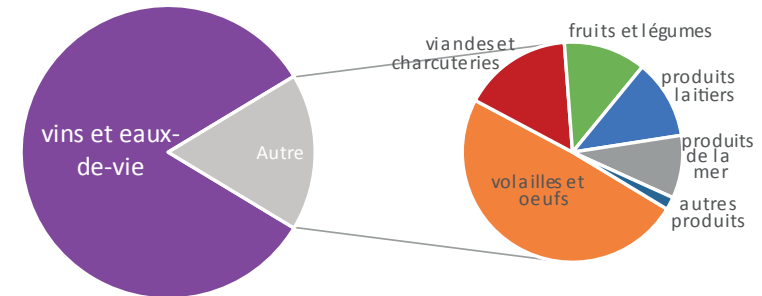
IGP huitres	1
LR huitres	2
LR moules	2
STG moules	1
IGP brioche	2
LR brioche	1
IGP sel	1
LR farine	3



Répartition des signes officiels de la qualité et de l'origine en Nouvelle-Aquitaine par filière et par signe

fruits et légumes 46 000 t	produits laitiers 22 000 t	viandes et charcuteries 27 000 t	volailles et oeufs 41 000 t
vins 7,39 millions d'hl	eaux-de-vie 760 000 hl d'alcool pur	produits de la mer 39 000 t	autres produits 30 000 t

Volumes produits en Nouvelle-Aquitaine commercialisés sous signe officiel de la qualité et de l'origine (hors bio)



Répartition du chiffre d'affaires des produits sous signe officiel de la qualité et de l'origine (hors bio) en Nouvelle-Aquitaine



Le bio en 2017 en Nouvelle-Aquitaine :

5 330 exploitations bio
217 200 ha en bio ou en conversion

Le bio représente 5,5 % de la SAU régionale.

LES DIFFERENTS SIGNES OFFICIELS DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



AOP/AOC



C'est la notion de terroir qui fonde le concept des Appellations d'origine.

L'Appellation d'origine protégée (AOP) et l'Appellation d'origine contrôlée (AOC) désignent un produit dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne des caractéristiques au produit.

Exemples d'AOP/AOC en Nouvelle-Aquitaine :

- ▶ la quarantaine d'appellations de vins de Gironde : Bordeaux, Bordeaux supérieur, Côte de Bordeaux, Médoc, Saint-Emilion... ,
- ▶ une vingtaine d'autres appellations de vin : Bergerac, Buzet, Monbazillac, Jurançon...
- ▶ Cognac et Armagnac,
- ▶ Ossau Iraty, beurre Charentes-Poitou, Chabichou du Poitou, pomme du Limousin, piment d'Espelette, noix du Périgord, porc Kintoa, ...



IGP

L'Indication géographique protégée (IGP) identifie un produit agricole, brut ou transformé, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique. Une étape au moins parmi la production ou la transformation doit avoir lieu dans cette aire géographique. Pour le vin, toutes les opérations réalisées depuis la récolte du raisin jusqu'à la fin du processus d'élaboration sont réalisées dans la zone géographique considérée.

L'IGP est liée à un savoir-faire. Elle ne se crée pas, elle consacre une production existante et lui confère dès lors une protection à l'échelle nationale mais aussi internationale.

Exemples d'IGP en Nouvelle-Aquitaine :

- ▶ de nombreuses IGP viande de boucherie et charcuteries (jambon de Bayonne, agneau du Limousin, boeuf de Bazas, veau du Limousin...)
- ▶ de nombreuses IGP volailles et palmipèdes (volailles des Landes, de Gascogne, canard à foie gras du sud-ouest, chapon du Périgord...),
- ▶ vin charentais, côtes de Gascogne... ,
- ▶ pruneau d'Agen, fraise du Périgord, kiwi de l'Adour, asperge du Blayais... ,
- ▶ huîtres Marennes Oléron,
- ▶ sel de Salies-de-Béarn



Label Rouge

Le Label Rouge est un signe national qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieur.

Outre les caractéristiques sensorielles du produit Label Rouge et leur perception par le consommateur, la qualité supérieure repose sur les conditions de production, l'image du produit au regard de ses conditions de production, les éléments de présentation ou de service.

Les produits qui peuvent bénéficier d'un Label Rouge sont les denrées alimentaires et les produits agricoles non alimentaires et non transformés, quelle que soit leur origine géographique.

Exemples de Label Rouge en Nouvelle-Aquitaine :

- ▶ de nombreux LR viande de boucherie (gros bovin, veau, agneau...),
- ▶ de nombreux LR volailles et palmipèdes (poulet, chapon, mini chapon, poularde, canard gras, pintade, dinde, oeufs de poule...),
- ▶ huîtres fines de claire vertes, huîtres pousse en claire, moules de filières élevées en pleine mer,
- ▶ fraise, kiwi Hayward, piment doux, reine-claude, marron,
- ▶ farine, brioche



STG

La Spécialité traditionnelle garantie (STG) correspond à un produit dont les qualités spécifiques sont liées à une composition, des méthodes de fabrication ou de transformation fondées sur une tradition, sans lien nécessaire avec une origine géographique.

Exemple de STG en Nouvelle-Aquitaine :

- ▶ moule de Bouchot



Agriculture Biologique

L'Agriculture Biologique (AB) est un mode de production qui allie des pratiques environnementales optimales, le respect de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles et l'assurance d'un niveau élevé de bien-être animal.

Les opérateurs privilégient les procédés non polluants, respectueux de l'écosystème et des animaux. Ils excluent l'usage des OGM et limitent le recours aux intrants, en privilégiant l'emploi de ressources naturelles et renouvelables dans le cadre de systèmes agricoles organisés à l'échelle locale, et en restreignant strictement l'utilisation de produits chimiques de synthèse.



Asperge du Blayais
Asperge du sable des Landes
Fraise du Périgord
Kiwi de l'Adour
Melon du Haut-Poitou
Pruneau d'Agen

IGP



Noix du Périgord
Pomme de terre de l'île de Ré
Piment d'Espelette
Pomme du Limousin

AOP



Fraise
Kiwi Hayward
Piment doux
Reine-Claude
Marron

2 530 tonnes de fruits et légumes produits commercialisés **sous LR** en Nouvelle-Aquitaine

2610 producteurs sous SIQO (hors bio) :
2 340 producteurs de fruits
330 producteurs de légumes

29 % des producteurs de fruits et légumes de Nouvelle-Aquitaine

132 ateliers de tri et conditionnement

52 transformateurs



Chiffre d'affaires : 152 millions d'€

Nouvelle-Aquitaine = 31 % des producteurs français de fruits et légumes sous SIQO (hors bio)

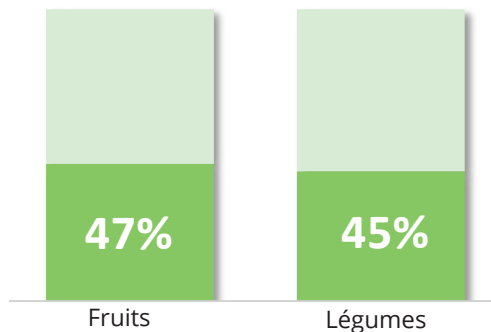
Nouvelle-Aquitaine =

- **100 %** des pruneaux
- **100 %** des piments
- **100 %** des kiwis
- **100 %** des asperges
- **65 %** des pommes
- **51 %** des pommes de terre
- **38 %** des melons

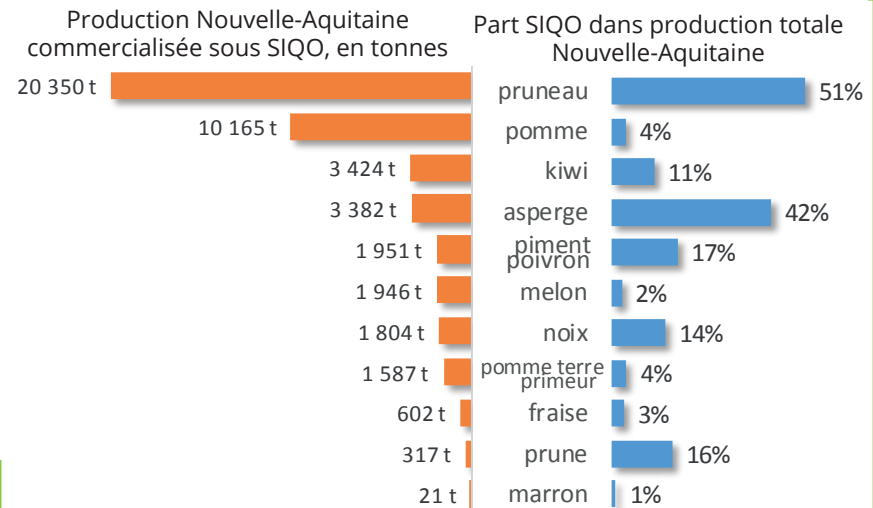
produits sous SIQO en France, en volume hors bio



Dans le **chiffre d'affaires** national SIQO fruits et légumes, la Nouvelle-Aquitaine représente :



Les SIQO en Nouvelle-Aquitaine (hors bio)



Fruits : 1 300 producteurs bio
19 % des surfaces régionales en fruits en bio (contre 19 % en France)

Légumes : 1 200 producteurs bio
7 % des surfaces régionales en légumes en bio (contre 6 % en France)

PRODUITS LAITIERS 4 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



Tomme des Pyrénées (Fromage de vache)



Beurre Charentes Poitou



Ossau Iraty (fromage de brebis)

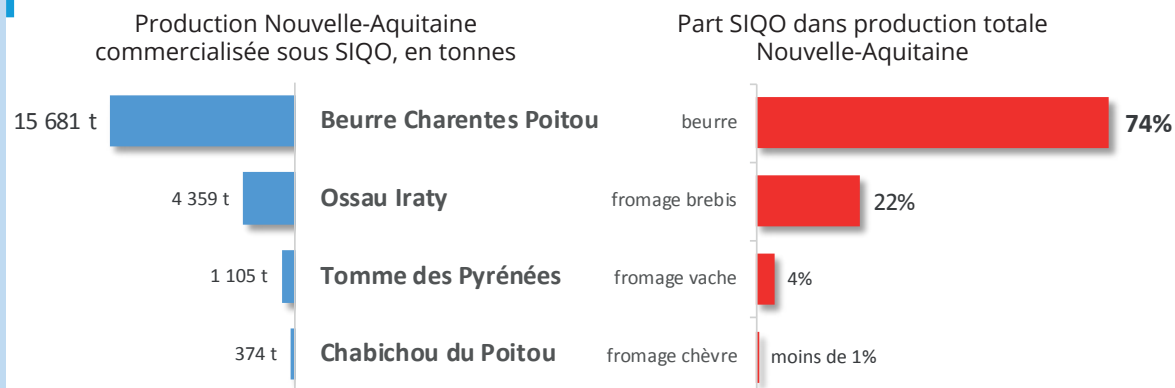


Chabichou du Poitou (fromage de chèvre)



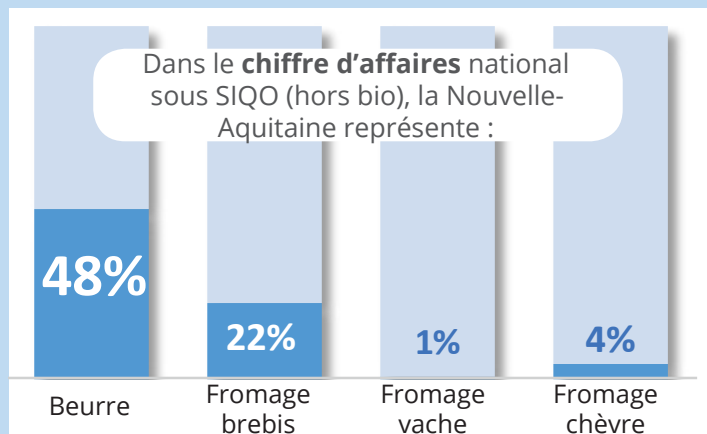
3 300 producteurs laitiers sous SIQO hors bio dont **152** transformateurs à la ferme
44 % des producteurs laitiers de Nouvelle-Aquitaine
21 transformateurs en laiterie
52 affineurs
Chiffre d'affaires : 146 millions d'€

Les SIQO en Nouvelle-Aquitaine (hors bio)



Nouvelle-Aquitaine =
 → **17 %** des producteurs français de produits laitiers sous SIQO (hors bio)
 → **100 %** des fromages brebis pâte pressée non cuite français sous SIQO (hors bio)

Les statistiques SIQO portent sur les volumes transformés en Nouvelle-Aquitaine, et non sur le lait collecté dans la région et transformé en SIQO ailleurs ; cela sous-estime le poids de la région en fromage de vache



Chèvres : 5 % du cheptel régional est en bio (123 éleveurs)
Vaches laitières : 3 % du cheptel régional est en bio (210 éleveurs)
Brebis laitières : 3 % du cheptel régional est en bio (63 éleveurs)

Sources : INAO 2017, Agreste SAA 2017, Agence Bio 2017

VOLAILLES ET PALMIPÈDES 113 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



Canard à foie gras du Sud-Ouest
 Volailles des Landes
 Volailles de Gascogne
 Volailles de Challans
 Volailles du Béarn
 Volailles du Gers
 Volailles de Vendée
 Volailles du Val de Sèvres
 Chapon du Périgord
 Poularde du Périgord
 Poulet du Périgord



Canard gras (2)
 Canard (2)
 Foie gras (2)
 Oie (1)
 Oeufs de poule (5)
 Caille (2)
 Mini-chapon (2)

Chapon (25)
 Dinde (7)
 Pintade (8)
 Poulet (35)
 Poularde (10)
 Lapin (1)

31 % des volumes de volailles et palmipèdes Label Rouge proviennent de Nouvelle-Aquitaine



1 400 élevages volailles et œufs sous SIQO (hors bio)
 = **55 %** des élevages volailles et œufs de Nouvelle-Aquitaine

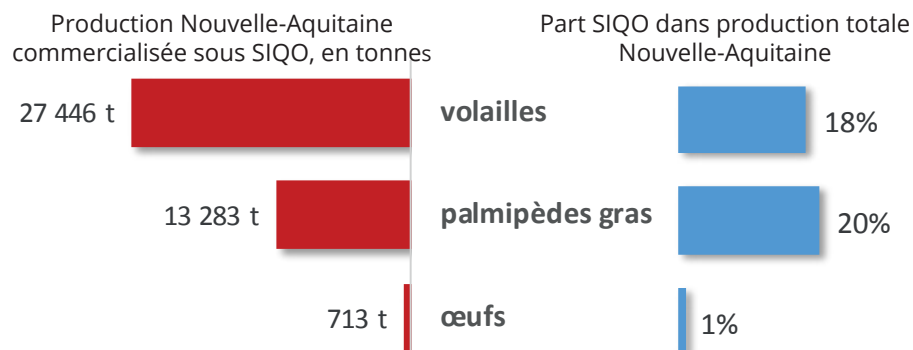
1 400 élevages palmipèdes gras sous SIQO (hors bio),
 = **65 %** des élevages palmipèdes gras de Nouvelle-Aquitaine

32 abatteurs



Chiffre d'affaires : 311 millions d'€
 (palmipèdes gras : 253 millions,
 volaille et œufs : 58 millions)

Les SIQO en Nouvelle-Aquitaine (hors bio)

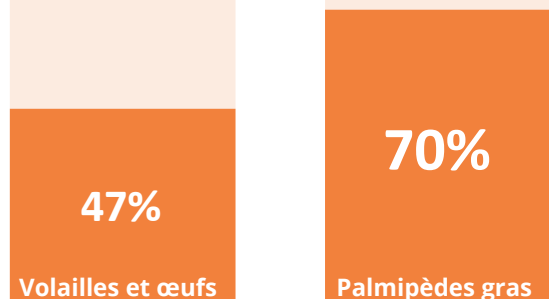


Nouvelle-Aquitaine =

- **71 %** des élevages français de palmipèdes gras sous SIQO (hors bio)
- **21 %** des élevages français de volailles sous SIQO (hors bio)
- **71 %** des volumes de palmipèdes gras commercialisés sous SIQO (hors bio)
- **16 %** des volumes de volailles commercialisés sous SIQO (hors bio)



Dans le **chiffre d'affaires** national sous SIQO (hors bio), la Nouvelle-Aquitaine représente :



Poulet : 183 producteurs bio
4,2 % des poulets produits dans la région sont bio (contre 1,4 % en France)

Oeufs : 193 producteurs bio
9 % des oeufs produits dans la région sont bio (contre 10 % en France)

Sources : INAO 2016, RA2010 pour le nombre d'élevages, Agreste SAA 2016, Agence Bio 2017

VIANDES ET CHARCUTERIES 69 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



Agneau du Limousin
 Agneau du Poitou-Charentes
 Agneau du Périgord
 Agneau de Pauillac
 Agneau de lait des Pyrénées
 Boeuf de Bazas
 Boeuf de Chalosse
 Veau du Limousin
 Jambon de Bayonne
 Porc du Sud-Ouest
 Porc du Limousin
 Porc de Vendée
 Porc d'Auvergne



Kintoa (porc)
 Jambon du Kintoa
 Jambon noir de Bigorre



Viande de gros bovins de boucherie (13)
 Viande de veau (4)
 Viande d'agneau (7)
 Viande de porc (8)
 Charcuteries (21)



20 % des viandes et charcuteries Label Rouge proviennent de Nouvelle-Aquitaine

6 300 élevages bovins viande sous SIQO (hors bio)
 = **27 %** des élevages bovins viande de Nouvelle-Aquitaine

2 900 élevages ovins viande sous SIQO (hors bio)
 = **58 %** des élevages ovins de Nouvelle-Aquitaine

500 élevages porcins sous SIQO (hors bio)
 = **52 %** des élevages porcins de Nouvelle-Aquitaine

+ 50 entreprises de charcuterie et salaisons

+ 15 abattoirs habilités

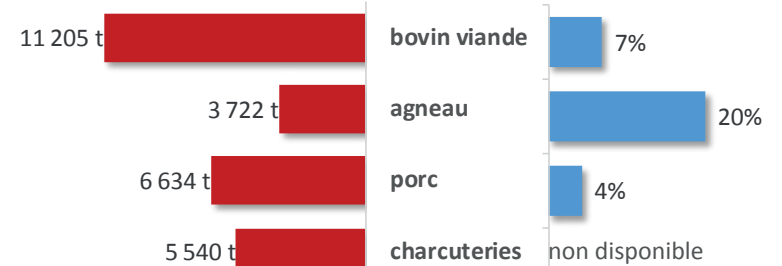


Chiffre d'affaires SIQO (hors bio) : 201 millions d'€

Bovins : 88 millions Ovins : 33 millions
 Porcs : 21 millions Charcuteries : 59 millions

Les SIQO en Nouvelle-Aquitaine (hors bio)

Production Nouvelle-Aquitaine commercialisée sous SIQO, en tonnes Part SIQO dans production totale Nouvelle-Aquitaine

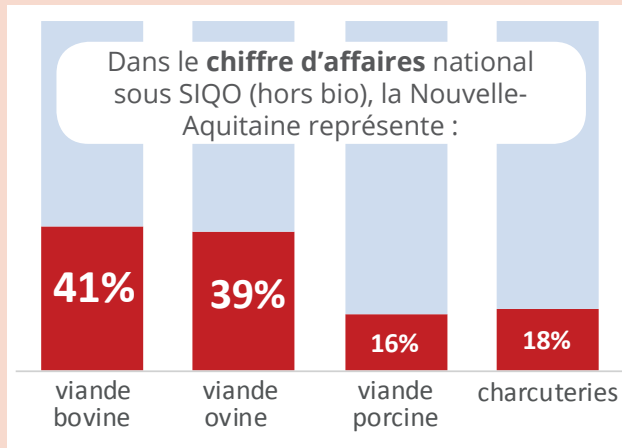


Nouvelle-Aquitaine =

- **34 %** des élevages français de bovins viande sous SIQO (hors bio)
- **47 %** des élevages français d'ovins viande sous SIQO (hors bio)
- **46 %** des élevages français de porcs sous SIQO (hors bio)
- **21 %** des volumes de viandes (hors volailles) commercialisés sous SIQO en France (hors bio)
- **12 %** des volumes de charcuteries commercialisés sous SIQO en France (hors bio)



Dans le **chiffre d'affaires** national sous SIQO (hors bio), la Nouvelle-Aquitaine représente :



Sources : INAO 2017, Agreste SAA 2017, Agence Bio 2017



712 producteurs bio

3,2 % des vaches allaitantes en bio (contre 4,6 % en France)



316 producteurs bio
4,3 % des brebis viande en bio (contre 6,5 % en France)



74 producteurs bio

4,4 % des truies en bio (contre 1,1 % en France)

VINS ET EAUX-DE-VIE 79 PRODUITS SOUS SIGNE OFFICIEL DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE



68
AOP/AOC



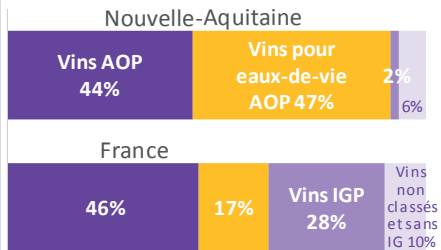
11
IGP

73 appellations de vins, 3 eaux de vie, 2 vins de liqueur + 1 liqueur

94% des volumes de vins produits en Nouvelle-Aquitaine sont destinés à un SIQO

En 2016 en Nouvelle-Aquitaine :
Vins pour fabrication d'eaux-de-vie AOP : 7,6 millions d'hl
Vins AOP : 7,1 millions d'hl
Vins IGP : 0,3 million d'hl

Répartition des volumes de vin produits



12 600 viticulteurs produisent pour un SIQO en Nouvelle-Aquitaine = **17 % des viticulteurs français** produisant pour un SIQO

Nouvelle-Aquitaine / France (en volume) =

- **98 %** des eaux-de-vie AOP
- **34 %** des vins AOP
- **3 %** des vins IGP



Vins AOC/AOP	Volumes revendiqués en hl
Barsac	7 962
Blaye	1 744
Bordeaux	2 655 409
Bordeaux supérieur	628 597
Cadillac	4 184
Canon Fronsac	10 258
Cérons	674
Côtes de Bordeaux	85 196
Côtes de Bordeaux Blaye	285 646
Côtes de Bordeaux Cadillac	44 311
Côtes de Bordeaux Castillon	90 242
Côtes de Bordeaux Francs	20 277
Côtes de Bordeaux Saint-Macaire	1 166
Côtes de Bourg, Bourg et Bourgeais	176 024
Crémant de Bordeaux	53 279
Entre-Deux-Mers	92 914
Fronsac	39 226
Graves	166 377
Graves de Vayres	22 547
Graves supérieures	4 482
Haut-Médoc	230 757
Lalande-de-Pomerol	60 967
Listrac-Médoc	19 484
Loupiac	11 083
Lussac Saint-Emilion	82 324
Margaux	74 890
Médoc	286 984
Montagne-Saint-Emilion	88 635
Moulis ou Moulis-en-Médoc	29 454
Pauillac	54 400
Pessac-Léognan	81 800
Pomerol	35 205
Premières Côtes de Bordeaux	3 517
Puisseguin Saint-Emilion	40 761
Sainte-Croix-du-Mont	12 450
Sainte-Foy Côtes de Bordeaux	9 166
Saint-Emilion	64 490
Saint-Emilion Grand Cru	198 485
Saint-Estèphe	62 837
Saint-Georges-Saint-Emilion	11 351
Saint-Julien	41 972
Sauternes	35 819
Total AOC/AOP Gironde	5 927 344

Autres vins AOC/AOP	Volumes revendiqués en hl
Béarn	10 346
Bergerac	349 354
Brulhois	1 965
Buzet	113 187
Côtes de Bergerac	75 814
Côtes de Duras	73 661
Côtes de Montravel	1 721
Côtes du Marmandais	46 208
Haut-Montravel	83
Haut-Poitou	5 330
Irouléguay	7 678
Juraçon	56 646
Madiran	25 346
Monbazillac	66 389
Montravel	5 615
Pacherenc du Vic-Bilh	4 413
Pécharmant	19 375
Rosette	1 931
Saussignac	553
Tursan	17 642
Total autres AOC/AOP	883 258

Vins IGP	Volumes revendiqués en hl
Agenais	20 046
Atlantique	62 550
Charentais	91 149
Comté Tolosan	4 737
Côtes de Gascogne	73 091
Haute-Vienne	86
Landes	22 697
Périgord	28 018
Thézac-Perricard	1 971
Val de Loire	24 595
Vins de la Corrèze	2 259
Total IGP	331 199

Eaux de vie et vins de liqueur	Volumes revendiqués en hl
Cognac*	753 399
Armagnac*	3 490
Fine Bordeaux*	204
Cassis de Saintonge	34
Pineau des Charentes	105 000
Floc de Gascogne	1 200

* en hl d'alcool pur

45 500 emplois : 9 500 non salariés, 24 000 salariés agricoles permanents, 4 500 salariés dans l'industrie des boissons, 7 500 équivalents temps plein de salariés saisonniers

953 exploitations viticoles bio en 2017 en Nouvelle-Aquitaine

12 815 ha de vignes certifiées bio ou en conversion = **6 %** des surfaces totales en vignes de Nouvelle-Aquitaine (contre 10 % en France)

Nouvelle-Aquitaine = **15 %** des exploitations viticoles et des vignes françaises en AB

Sources : CVI 2016, Agreste SAA 2016, étude Insee-DRAAF «La filière viti-vinicole» publiée en 2018, Agence Bio 2017
Les volumes 2017 étant très inférieurs à une année normale en raison des accidents météorologiques, les données portent sur 2016, sauf pour le bio



PRODUITS DE LA MER

Huîtres




IGP Huîtres Marennes Oléron



Huîtres fines de claire vertes
Huîtres pousse en claire

Production sous SIOO (hors bio) en Nouvelle-Aquitaine
20 100 tonnes

Moules




STG Moules de Bouchot



Moules
Moules de filières élevées en pleine mer

Production sous SIOO (hors bio) en Nouvelle-Aquitaine
9 300 tonnes



Nouvelle-Aquitaine = (en volume)
 → **100 % des huîtres** françaises sous SIOO (hors bio)
 → **15 % des moules** françaises sous SIOO (hors bio)



Chiffre d'affaires SIOO (hors bio) : 116 millions d'€
 Huîtres : 95 millions Moules : 21 millions

438 opérateurs habilités en **ostréculture**
78 opérateurs habilités en **mytiliculture**
 = **57% des opérateurs** habilités en France

SEL



IGP Sel de Salies-de-Béarn

Production SIOO (hors bio) en Nouvelle-Aquitaine **1 700 tonnes**

Chiffre d'affaires SIOO (hors bio) en Nouvelle-Aquitaine **2 millions d'€**

9 % de la production française de sel sous SIOO

FARINE



Farine pour pain de tradition française
Farine panifiable pour pain courant
Farine de meule

Production SIOO (hors bio) en Nouvelle-Aquitaine **27 000 tonnes**


Chiffre d'affaires SIOO (hors bio) en Nouvelle-Aquitaine **15 millions d'€**

22 % de la production française de farine sous SIOO

BRIOCHE

IGP Brioche vendéenne



Brioche Gâche vendéenne

Production SIOO (hors bio) en Nouvelle-Aquitaine **1 500 tonnes**

Chiffre d'affaires SIOO (hors bio) en Nouvelle-Aquitaine **7 millions d'€**

28 % de la production française de brioche sous SIOO

Source : INAO 2017

Méthodologie



Définitions

Opérateurs :

Les opérateurs pris en compte dans ce document peuvent être :

- des opérateurs producteurs primaires : agriculteurs, viticulteurs, éleveurs, ostréiculteurs...
- des opérateurs avals : abattoirs, ateliers de découpe, ateliers de transformation...

Chiffre d'affaires et volumes :

Les chiffres d'affaires sont estimés à la première mise en marché : en sortie d'abattoir pour les viandes et les volailles, en sortie de conditionnement/transformation pour les autres produits.

Sélection des SIQO attribués à la région Nouvelle-Aquitaine

Un SIQO est rattaché à la région si plus de 19 % de ses opérateurs habilités se situent en Nouvelle-Aquitaine. Le calcul ne prend pas en compte les distributeurs et les opérateurs de l'amont (fabricants d'aliments, accoueurs). En revanche, pour la filière viande, les naisseurs et éleveurs de poulettes sont pris en compte.

Deux exceptions ont été faites : l'IGP Floc de Gascogne, prolongement de l'Armagnac, et l'IGP Côtes de Gascogne, qui concerne un nombre important d'opérateurs, ont été retenues même si moins de 19 % des opérateurs habilités sont localisés en Nouvelle-Aquitaine.

Sources mobilisées

- INAO pour les nombres d'opérateurs habilités, volumes et chiffres d'affaires des produits sous SIQO hors bio
- Agence Bio pour les nombres de producteurs engagés, leurs cheptels et surfaces de production
- le casier viticole informatisé mis à disposition par les Douanes pour les statistiques viticoles
- Agreste avec la SAA, les comptes régionaux de l'agriculture, le recensement agricole 2010, pour les données générales sur l'agriculture en Nouvelle-Aquitaine

Estimations des volumes et des chiffres d'affaires régionaux des SIQO

- pour chaque AOP/AOC et IGP retenues :
 - si au moins 80 % des opérateurs sont localisés en Nouvelle-Aquitaine, les volumes et chiffres d'affaires totaux du SIQO sont comptabilisés ;
 - si moins de 80 % des opérateurs sont localisés en Nouvelle-Aquitaine, les volumes et chiffres d'affaires sont estimés au prorata de ce pourcentage ;
- pour chaque Label rouge retenu : l'estimation des volumes et chiffres d'affaires est faite au prorata du pourcentage d'opérateurs localisés en Nouvelle-Aquitaine.

L'année de référence retenue est 2017.

Cependant, en raison d'aléas climatiques qui ont fortement dégradé la production viticole en 2017 en Nouvelle-Aquitaine, la fiche Vins et eaux-de-vie se rapporte à l'année 2016, sauf pour les chiffres concernant le bio.

Concernant les volailles, les données 2017 n'étant pas consolidées, la fiche porte sur 2016 (et 2010 pour la proportion d'éleveurs produisant sous SIQO hors bio), sauf pour les chiffres concernant le bio.

Montage PAO du document : DRAAF Siseat Nouvelle-Aquitaine

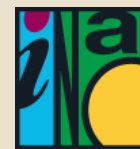


Pour en savoir plus :

www.inao.gouv.fr

<https://www.agencebio.org/>

www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/DONNEES-STATISTIQUES



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION